

Philippe Madec

Mots et Outils de la Durabilité. Origine urbaine et Spécificité rurale

Pour le réseau Espace rural & Projet spatial

Les mots et les idées du développement durable employés dans la conception des établissements humains sont issus de la culture urbaine, voire de la culture métropolitaine, pour laquelle leur pertinence s'avère. Ils échouent, en atteignant leurs limites quand il s'agit de parler des territoires et des conditions non urbaines. Notamment pour aborder l'aménagement des secteurs ruraux et d'envisager le monde rural de demain. Ils sèchent pour évoquer le disséminé, le distendu, le ténu, le cycle des saisons, le lent, le travail de la terre, l'entretien de la biodiversité, les solidarités et les voisinages, etc.

Prenons quelques exemples.

La ville verte / Vivre la campagne

Le concept de « ville verte », en vogue pour évoquer la ville de demain, n'a pas de sens dans les petites villes, villages ou bourgs, dans les petits établissements humains. Ces agglomérations d'échelle réduite sont au milieu de la campagne, entourées de champs, de bois et de forêts à portée immédiate de pieds et de mains. Leurs territoires alentour rassemblent efficacement des étendues de nature et d'agriculture, souvent juste de l'autre côté de la façade continue du bâti d'une rue centrale ; et même leurs centres qui ne sont pas pleinement bâtis accueillent encore des champs, des potagers ou des fermes.

En outre, la grande majorité des logements, essentiellement individuels¹, y possède un jardin dans lequel sont plantés les arbres. Dans ces communes, les arbres sont peu présents dans l'espace public central et le long des voies, sauf raisons climatiques. Ils sont surtout plantés dans l'espace privé ou plus loin dans la campagne, haies brise-vent, bosquets, ripisylves, etc. Seules les places de village, par essence lieux de rassemblement, rapprochent vie sociale et prévenante présence végétale et aquatique.

La notion d'espace vert perd son à-propos ici. Issue des modernistes, elle appartient au langage de la planification urbaine et vise à procurer une meilleure qualité de vie collective dans la ville dense. Pourtant on sait

¹ - LE COUEDIC Daniel, « La maison d'abord » in *Les nouvelles périphéries urbaines: Formes, logiques et modèle de la ville contemporaine*, Rennes, PUR, 2010, p.40 : « En France 55% des logements sont individuels quand ils sont 71% à l'être en Bretagne ».

la difficulté à expliquer le rôle d'un jardin public dans de telles dimensions modestes où la campagne accueille des pratiques publiques.

L'agriculture urbaine / le monde agricole

Prenons aussi la notion d'agriculture urbaine qui participe à la pensée de la « ville verte » et vise à instaurer dans les grandes villes et métropoles un circuit plus court entre le producteur et le consommateur. Dans les autres échelles, elle devient saugrenue. C'est la commune qui est ici agricole, forestière, de pêche, etc., et son économie provient de l'exploitation de sa richesse naturelle et/ou de l'industrie agro-alimentaire (conserverie, laiterie, abattoir, coopérative agricole ou viticole, élevage intensif, etc.).

Les circuits sont courts par nature : producteurs locaux, marchés hebdomadaire, vente à la ferme, commerces ambulants, etc. En outre, la grande majorité des logements, des maisons, possèdent leur jardin avec une part variable de potager.

La densité _ la proximité

La densité est une vertu première de la ville pour éviter l'étalement urbain, notamment sur les terres agricoles. Dans les petits établissements humains, la densité est un calcul insaisissable ; la part des espaces ouverts : les espaces boisés, les vallées inondables ou non, les prairies et les champs préservés, les corridors écologiques, les réseaux de voies, y est proportionnellement plus importante que dans les villes. Faut-il les prendre en compte pour calculer le nombre de logements à l'hectare ?

Et d'ailleurs ce calcul du nombre de logements à l'hectare est-il aussi pertinent à Condrieu que dans le troisième arrondissement de Lyon ? Et d'ailleurs ce calcul n'a-t-il pas autorisé le mitage des territoires ruraux quand il était appliqué avant les PLU (Plan Local de l'Urbanisme) dans les règlements de POS, le Plan d'Occupation des Sols ?

N'est-ce pas au nom de ces valeurs légitimes, que sont la densité urbaine et la maîtrise de l'étalement urbain, que la construction dans les hameaux fut condamnable ? Alors que compléter l'aménagement des hameaux est indispensable pour éviter les lotissements verrues des centres, alors que faire vivre le territoire est indispensable à son entretien.

Dans les petits établissements humains, l'enjeu majeur est de faire vivre ou revivre les formes urbaines anciennes et désaffectées : centres, villages, hameaux, plutôt que donner libre cours aux lotissements. L'enjeu spatial est alors la proximité, le voisinage, la relation spatiale aux proches, qui s'organise, se négocie, s'arrange pour une meilleure qualité de vie et protection de l'environnement. Compléter plutôt que s'étendre ; réhabiliter avant de construire.

La mix©ité ou la solidarité

Au même titre que la densité, la mixité apparaît comme une valeur essentielle de la ville durable, et au-delà de l'aménagement du territoire. Mais le déséquipement des territoires ruraux, dont les raisons ne sont pas toujours rationnelles², mènent à une perte de la mixité du territoire au profit des zones urbaines. Les territoires ruraux perdent leurs services et leurs commerces et doivent inventer d'autres formes d'activités qui leur conviennent : commerces coopératifs, commerces multifonctions (alimentation, poste, tabac, buraliste, etc.), commerces ambulants.

La mixité ne peut pas être garantie par un seul projet spatial. C'est toute une économie, et surtout une économie de la solidarité qui peut faire vivre les divers territoires. A ce jour personne ne peut se représenter le poids de l'économie solidaire sur les pays. Mais il y a un point que l'on connaît bien : dans les petites villes, les villages et les bourgs, la relation à la culture vivante est un enjeu plus complexe à résoudre que celle à la nature omniprésente, à l'alimentation.

² - MADEC Philippe, *Le territoire français ne se réduit pas à 14 métropoles*, AMC-Le Moniteur annuel 2014, n°238, , Paris, janvier 2015, p.60 & seq.

Quand on ferme – pour de fallacieuses conclusions statistiques³ — les gares, les écoles, les postes, les gendarmeries, etc. en discréditant les territoires éloignés des métropoles et en les présentant comme des déserts culturels, scolaires, médicaux, numériques, etc., on ne voit pas comment la mixité serait attendue, souhaitée. D'autant plus que cela vaut aussi pour les villes moyennes, y compris celle de 10.000 habitants et plus, qui ont pourtant longtemps constitué l'armature du territoire et qui, aujourd'hui au fil des réformes des cartes judiciaires, militaires et hospitalières, perdent non seulement les effectifs de l'état mais aussi leurs activités commerciales sous-traitantes⁴.

Alors puisque, d'une part, l'aménagement du territoire réduit la mixité au nom de l'économie et que, d'autre part, il revendique la valeur essentielle de la mixité au nom du développement durable, il est indispensable qu'une solidarité s'installe entre les territoires, qu'une équité territoriale trouve sa place.

L'(in)dépendance à la voiture

Abordons le déplacement. La ville « zéro voiture », créée à Mazdar dans l'émirat d'Abou Dhabi, ou bientôt aménagée à Hambourg, la ville telle Paris où moins de 60% de ses habitants n'ont pas de voiture, où 60% des déplacements sont à pied et où 80 000 voitures sont stationnées plus de 90% du temps, la ville marchable donc, ne peut pas être l'avenir des établissements humains ruraux. Le déplacement entre le centre et les territoires alentour s'y fait encore en véhicules automobiles.

Bien sûr, l'auto-partage, le covoiturage, le café-internet et les lieux de co-working, le taxi à 1 euros, le bus et les pistes cyclables dans la campagne, etc. aident à la réduction de l'emploi des véhicules automobiles, mais ne résolvent pas la dépendance à la voiture encore nécessaire dans ces secteurs. La voiture électrique ou à pile à hydrogène règlera sans doute cette question, car l'emploi du véhicules automobile sera toujours nécessaire ; c'est l'empreinte écologique de véhicules moins consommateurs en ressources (construction, consommation) qui sera considérablement réduite et acceptable.

Mais en attendant, il n'est pas cohérent de dessiner des écoquartiers ruraux qui refuseraient la présence de la voiture. Il est important qu'ils puissent accueillir l'évolution des modes de vie à venir ; acceptons aussi ceux d'aujourd'hui, c'est la vie contrainte de nos concitoyens

Organisons les projets et les aménagements urbains de telle manière qu'il soit plus agréable d'y marcher que d'y prendre son véhicule une fois que l'on y est arrivé, à l'instar du centre de Plourin-Lès-Morlaix ou des quartiers Mondonin ou Beausoleil de Pacé⁵.

L'eau et la pluie, le fossé et le reste

Le modèle du « tout urbain » mène à des influences négatives sur les comportements en terme d'aménagement. La disparition du fossé dans les petits établissements humains ruraux en est une conséquence, la bordure de trottoir avec un caniveau reste un signe de modernité, alors que les aménagements contemporains tendent vers la gestion aérienne des eaux de pluie comme avancée technique écoresponsable majeure. La tentation urbaine n'est pas forclosée. Chaque fois je pense à ces petits villages du Haut Atlas au Maroc où l'on tergiversait sur la pose d'indispensables panneaux photovoltaïques dans l'attente d'un hypothétique raccordement au réseau.

Dans nos bourgs comme dans ces villages, la modernité n'est pas où l'on croit, moins de technologie ici, plus là.

Les inerties sont toujours à l'œuvre, y compris linguistiques. Même d'importants penseurs du territoire persistent à se référer à l'urbain. Pour Alberto Magnaghi, le territoire comme bien commun, associant la question locale et le développement durable ouvre à « La Biorégion urbaine...⁶ ». C'est vrai aussi chez Paola Viganò pour qui les « scénarios de la dispersion » mènent à la « città diffusa », la ville diffuse⁷. Ce qui est certainement vrai dans la région Vénète, ne peut pas devenir un modèle pour nos régions si différentes. Pas plus que le modèle urbain,

³ - ibid.

⁴ - Se reporter à BEHAR Daniel, ESTEBE Philippe, « Les villes moyennes, espaces en voie de disparition », in Libération du 13 mars 2014.

⁵ - MADEC Philippe, « La Parcelle, un projet politique », in NUSSAUME Yann, PERYSINAKI Aiki-Myrto (dir.), *La maison individuelle, vers des paysages soutenables*, éd. De La Villette, Paris, 2012

⁶ - MAGNAGHI Alberto, *La Biorégion urbaine, petit traité sur le territoire bien commun*, Paris, Eterotopia, 2014.

⁷ - VIGANO Paola, ...

industrialisé, décontextualisé, déterritorialisé ne peut pas servir de guide pour l'aménagement des territoires si nourris du « Projet local »⁸.

La stratégie plutôt que le grand projet

Les projets dans le monde rural ne relèvent pas des grands projets urbains. L'urbanisme de projet n'y trouve les raisons de son emploi.

Les stratégies sont plus efficaces : urbanisme de négociation personne à personne, mutation du parcellaire parcelle par parcelle, approche économique de la réhabilitation du bâti vacant, densification des centres plutôt qu'extension par lotissement, mise en avant de la vie quotidienne et de ces mutations sont les approches les plus adaptées à la société rurale contemporaine.

⁸ - MAGNAGHI Alberto, *Le projet Local*, Liège, Mardaga, 2003.